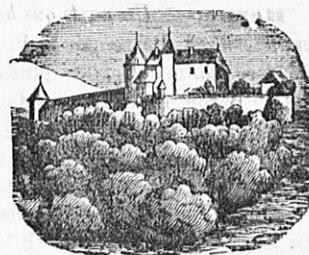




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 »... 6 mois, » 2 50
 Étranger... 1 an, » 9 —
 »... 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue de l'Épave 131, BULLE.

HOLAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁰⁰ 2²⁵ 5⁰⁰ 8⁵⁵ — Bulle, arr. 8⁵⁵ 1²⁰ 4⁰⁰ 8²⁰ 10⁵⁰

ANNONCES

Canton, une seule insertion
 15 c.; annonces répétées, 10 c.
 Suisse, 15 c. Étranger, 20 c.
 la ligne ou 80 espace.
 RÉCLAMES : 80 c. la ligne
 Pour annonces et réclames
 ex-cantonaux, s'adr. à l'a-
 gence de publicité Haasen-
 stein & Vogler, à Fribourg
 ou à ses succursales.

BULLE, le 2 août 1904.

La conservation du foin par la fermentation et la compression.

On court trop de risques à préparer les foin par les procédés de fanage à l'air, ordinairement en usage.

La science agricole s'en est préoccupée et, dans les pays de culture au courant du progrès, on a adopté le système de la fenaison par fermentation basée sur cette observation scientifique que les végétaux qui contiennent diverses substances, comme le sucre, susceptibles de se transformer en alcool, peuvent être conservés à l'état humide. Or le foin et les autres fourrages contiennent du sucre en assez grande quantité et c'est même à sa présence qu'ils doivent leurs meilleures qualités nutritives. Réunis en grande masse et pressés les uns contre les autres aussitôt après la fenaison, les fourrages, qu'ils soient naturels ou artificiels, passent par une véritable fermentation comme celle qui se produit dans le raisin et dans les pommes après l'écrasement et la mise en fût.

Une fois coupés, ils seront mis de suite, quel que soit l'état du ciel, en fortes meules de 2 mètres de diamètre et d'une hauteur de 2 m. 50. Dans une prairie portant une bonne récolte, on peut construire de 8 à 10 meules par hectare en les disposant de façon à éviter de transporter l'herbe de trop loin.

Ces meules doivent être construites par couches régulières et fortement tassées. Les bords en sont élevés verticalement jusqu'aux deux tiers de la hauteur, à partir de là, on fait bomber le dessus pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie.

Une fois construite, la meule entre immédiatement en fermentation. Au bout de deux ou trois

jours, suivant la nature des herbes, légumineuses ou graminées, et le plus ou moins d'eau qu'elles ont absorbé, la chaleur développée à l'intérieur atteint de 70 à 80°. On s'en rend compte en passant la main qu'on ne peut y maintenir à cette température ou en se servant d'un thermomètre. On défait la meule pour la reconstruire à côté en mettant à l'intérieur l'herbe des bords restée verte. Au bout d'un jour ou deux le foin est fait, il ne s'agit plus que de profiter d'une éclaircie pour l'étaler sur le pré et traiter comme du foin ordinaire. Si le temps n'est pas sûr, on peut sans inconvénient le laisser encore un jour ou deux en meule, mais avec un bon soleil, deux ou trois heures suffisent pour faire évaporer l'eau qui lui reste.

Le foin fermenté rappelle le tabac par sa couleur brun foncé, il a une odeur aromatique assez forte, un goût de miel très prononcé dont le bétail est très friand. Il a conservé toutes ses fleurs et toutes ses feuilles, ce qui augmente ses qualités nutritives. D'ailleurs, des analyses faites il résulte qu'il est bien plus riche comme alimentation que le foin séché normalement à l'air, il a aussi le grand avantage que sa propre fermentation a détruit en germe celle de cette innombrable végétation d'infiniment petits dont l'ingestion, avec le foin ordinaire, exerce une influence si fâcheuse sur la santé des animaux.

On le rendra parfait en le salant avant l'emmagasinement à raison de 1 1/2 kg. à 2 kilos de sel par 100 kg. de foin.

L'emmagasinement qui logiquement et scientifiquement doit continuer celui de la préparation par la fermentation en masse est celui de la compression en balles.

Aujourd'hui le foin comprimé, contrairement à ce qu'on a plus, au contraire, les préventions de jadis, a

conquis tous les grands marchés, celui de Paris notamment. Il se prépare en balles de 100 kg. comprimés soit à la presse hydraulique, soit à la presse à bras, mais le premier procédé est le meilleur, parce que la compression est plus forte et qu'elle fournit un moindre volume pour un même poids.

La compression empêche les foin de vieillir et en arrêtant la circulation de l'air leur conserve toutes leurs qualités.

Les foin supérieurs en qualités nutritives et en conservation sont les foin préparés par la fermentation et emmagasinés en balles comprimées. C'est aujourd'hui démontré par l'expérience et admis sans conteste.

Au point de vue économique, la compression augmente et la capacité des greniers puisqu'elle permet d'emmagasiner six fois plus de foin dans le même espace. Elle rend aussi le transport plus facile et moins coûteux.

LONDINIÈRES.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Les grandes manœuvres. — On annonce que les manœuvres de division de cette année auront lieu à la frontière des cantons de Zurich et de Thurgovie, entre Schaffhouse et Andelfingen. Les manœuvres de corps se dérouleront autour d'Andelfingen et l'inspection finale aura lieu à Sœn, près Winterthour.

Au Simplon. — D'après le *Briger Anzeiger*, au côté nord du tunnel on a entendu distinctement les coups de mine du côté sud. On pouvait compter les coups et les distinguer selon qu'ils se produisaient dans l'une ou l'autre des galeries. Les travaux se poursuivent activement. Il reste 480 mètres à percer.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 45

Diane la Pâle

Par Jules MARY

Il va de l'un à l'autre, de ce cadavre qui n'a plus besoin qu'on songe à lui, à cette jeune femme sans connaissance.

Et parfois, il lève au ciel ses mains suppliantes, pour prier Dieu de ne pas lui enlever sa raison, car il sent les marteaux de la folie qui frappent à son cerveau.

Il veut réfléchir, il veut vivre, il veut reprendre tout son sang-froid, car qui sauverait Laurence du déshonneur, de la calomnie, de l'accusation d'adultère que le monde porterait contre elle, ainsi que le malheureux Georges, tout à l'heure, l'avait portée lui-même ?

Qui la sauverait, si ce n'est lui ?

Enfin, elle reprend connaissance. Elle se souvient.

— Jean ! dit-elle... rien de tout cela n'est vrai, n'est-ce pas ?

Il n'ose répondre.

Alors, elle se relève.

Elle regarde autour d'elle et aperçoit le cadavre.

Et elle murmure :

— Tout est vrai !... Il est mort... et c'est moi qui l'ai tué ! Que faire ?... Que dire ?... Mon Georges !... Mon Georges !...

Et elle pleure.

Elle s'est agenouillée, de nouveau, auprès de son mari.

Et elle oublie, maintenant, tous les dangers qui la menacent, pour ne plus penser qu'à celui qu'elle adorait et qui n'est plus.

Peu lui importent les dangers ! La honte, le déshonneur, l'opinion publique dont la voix la traînera dans la boue, car la vérité, simplement dite, ne sera crue de personne, tout cela, peu lui importe !

Mais heureusement pour elle, Jean est redevenu calme. Il faut la sauver, à tout prix.

— Laurence !

Elle le considère, hébétée.

— Laurence ! Il ne faut pas rester ici plus longtemps. Bien que ce bois soit peu fréquenté, cependant il est possible que la détonation ait été entendue... Quelqu'un peut venir... vous trouverait ici... Et comment expliquer ?

Elle ne répondait pas. Ces craintes la laissaient indifférente.

Elle ne pensait qu'à une chose :

C'est que son mari était mort.

Alors il se rapproche d'elle, il lui prend les mains.

Il faut lui faire entendre raison.

Ce n'est pas d'elle qu'il lui parle. Elle serait indiffé-

rente à ce qui la touche indirectement. Mais il lui dit qu'un soupçon, si injuste qu'il fût, ne doit pas effleurer la mère à cause de ses enfants !...

Il ne faut pas que ce rendez-vous soit connu. Il serait inexplicable. On se demanderait pourquoi le mystère de ce rendez-vous... pourquoi Laurence n'avait pas reçu Jean Bartoli chez elle et au grand jour... pourquoi elle avait préféré la nuit... les ténèbres d'un bois... l'isolement de la campagne déserte.

Est-ce que toutes ces précautions prises ne criaient pas l'adultère ?

Elle se débattrait vraiment contre la honte qu'on lui jetterait à la face.

Elle serait vaincue, terrassée, déshonorée !

Et les enfants ? Et l'avenir ?

Elle aurait beau leur dire, plus tard, qu'elle était innocente et que la fatalité seule avait pesé sur elle ! Elle aurait beau leur raconter la vérité, si simple pourtant ? Est-ce qu'ils la croiraient ?...

Chose horrible... ils accuseraient leur mère !...

Ils auraient le droit de lui dire :

— Tu avais pour mari le meilleur des hommes. Il t'adorait. Il te rendait heureuse. Tu l'as trompé. Et parce qu'il a surpris ton crime, tu l'as tué !

Et l'âge de raison étant venu, la vue de leur mère les épouvanterait parce qu'en're eux et elle il y aurait le cadavre saignant du père !

ecte

iques.

[734

struction

ment.

emierre,

entiste à BULLE,
e 9 h. à midi et l'après-
le mercredi excepté. [93

reche à louer

ogement

cuisine et dépendances, si
posé au soleil. [650
bureau du journal.

pas de chaussures

résultat le grand catalogue
plus de 200 gravures de la
s GUILLAUME GRÆB
CH, Trülligasse 4.
sera expédié sur demande

illes et garçons, très forts,
50, Nos 30-35, à fr. 4.50.
pour dames, très forts, à
égants, avec bouts, fr. 6.40
sevas pour dames à fr. 1.90.
pour hommes, très fortes, à
ntes, avec bouts, fr. 8.25
riers, forts, fr. 5.90.

mboursement. **Rien**
archandise garantie
(H1101Z)214

qui ne convient pas. — Ser-
ent réel. — Fondée en 1880.

2-8 jours,

et toute grosseur au cou
: 1 flac. à 2 fr. de mou-
euse suffit.

pour les oreilles guérit
idément bourdonnements
illes, 1 flac. 2 fr.
CHER, méd. à Grub
penzell Rh.-E.) (H1000G)

louer :

un petit logement de
ag. [781
M. Baptiste GAMBA, près

ES FILLES

continuellement des
es filles

que de chocolat [750

dès le commencement.

Fumisterie.

LASCHI & FAVRAT
d'annoncer l'ouverture à
iment Torriani, rue
de leur magasin et ate-
reits de chauffage.
rants. — Prix modérés.
ous en tous genres.

ASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

Berne. — *Un parti qui hérite.* — Récemment est décédé à Berne M. E. Probat, architecte et député, l'un des chefs les plus actifs du parti radical de Berne. Le testament de M. Probat contient une série de legs, dont l'un, de 5000 fr., est destiné au parti démocratique de la ville de Berne.

Vaud. — *La grêle.* — Lundi soir, une colonne de grêle d'une extrême violence s'est abattue sur La Sarraz et les environs. Elle venait de l'ouest; elle a passé en tournant; il y a eu un moment d'accalmie, puis elle nous est revenue du nord. Il y avait, sur le sol, une couche de 10 cm. de grêlons; quelques-uns, assez rares, gros comme des œufs de poules, les autres comme des noix. Les jardins sont hachés, les arbres, abîmés, font peine à voir. Les céréales, heureusement, sont rentrées.

La Tine. — Un contremaître Italien, nommé Langhi, rentrant ivre dans la nuit de mercredi à jeudi, a tiré un coup de revolver sur sa femme. Celle-ci a été atteinte près de l'oreille et le projectile s'est logé derrière la tête d'où il faudra l'extraire. L. a été arrêté et conduit en prison et sa femme amenée à l'infirmerie; cette blessure ne met pas sa vie en danger.

Argovie. — Un marchand de bétail qui avait vendu à une femme, à la foire de Zofingen, pour 200 fr., une vache tuberculeuse qui périt le lendemain, a été condamné par le tribunal de district à quatre mois de maison de force, sa femme et un employé à quatre semaines d'emprisonnement.

Thurgovie. — On vient de boucler les comptes de l'Exposition fédérale d'agriculture qui eut lieu l'an passé à Frauenfeld. Ces comptes soldent par un excédent de recettes de 22,000 fr., dont le montant sera versé par moitiés égales à la caisse communale de Frauenfeld et à la Société d'agriculture du canton de Thurgovie.

Valais. — *Un suicide.* — Le troisième fils du célèbre peintre Segantini s'est suicidé le 26 juillet au village du Simplon. C'était un homme d'un tempérament exalté, qui avait causé de nombreux soucis à sa famille.

ÉTRANGER

La guerre.

Mort du général Keller.

Le général Kouroupatkine télégraphie que le général Keller a été atteint au moment où il surveillait l'action près d'une batterie criblée de projectiles au défilé de Yarzeline et qu'il est mort cinq minutes plus tard.

Port Arthur.

Un négociant japonais apprend par un Chinois digne de foi, qu'à l'exception de la Colline d'Or,

toutes les positions stratégiques autour de Port-Arthur sont tombées entre les mains des Japonais; les pertes ont été terribles des deux côtés.

France. — *Une dégradation militaire.* — Mercredi sur la place Serancourt, à Bourges, et devant toutes les troupes de la garnison, a eu lieu la parade exécution du soldat Klein, du 1^{er} régiment d'artillerie, condamné dernièrement par le Conseil de guerre du 8^{me} corps à cinq ans de réclusion et à la dégradation militaire pour coups de couteau portés à une jeune fille.

La parade fut rendue plus pénible encore par l'attitude cynique de Klein. Avant que le sergent procédât à cette besogne, il arracha lui-même ses insignes militaires, les jetant à terre avec mépris, et au moment où il était remis à l'autorité civile, il cria d'une voix forte: « Adieu, mes amis, mort aux vaches! »

Cet outrage serait de nature à entraîner de nouvelles poursuites si le condamné n'était désormais mort pour l'armée.

— *Tout est rompu.* — La rupture de la France avec le Vatican est un fait accompli. Samedi 30 juillet, le chargé d'affaires de France près le Saint-Siège a annoncé au cardinal secrétaire d'Etat que les relations diplomatiques étaient désormais sans objet et que la France considérait la mission du nonce apostolique à Paris comme terminée. Le chargé d'affaire a quitté Rome le soir même.

Le *Journal officiel* publie toutes les pièces qui ont motivé la rupture. Il y en a une vingtaine de colonnes de petit texte.

Russie. — *Assassinat du ministre Plehwe.* — Le ministre de l'intérieur, M. de Plehwe, a été tué par une bombe lancée sur sa voiture pendant qu'il se rendait à la gare du chemin de fer de Varsovie.

Le crime a été commis sur le pont près de la gare de Varsovie; à droite du pont se trouve un restaurant. Un jeune homme qui se trouvait à la fenêtre de l'établissement observait attentivement ce qui se passait dans la rue; lorsqu'il aperçut la voiture du ministre, il jeta de la fenêtre une bombe qui fit explosion, selon les uns dans la voiture, selon d'autres, dessous. Le ministre eut la tête emportée et il ne resta de l'équipage que les roues de derrière. Toutes les vitres de la gare volèrent en éclats.

Les restes de M. de Plehwe furent recouverts d'un drap et emportés. Le criminel fut arrêté au moment où il quittait le café. On a trouvé sur lui une seconde bombe qui lui a été arrachée aussitôt. L'assassin paraît être israélite et a jusqu'ici refusé de donner son nom; il était grièvement blessé à l'œil et couvert de sang. Un complice a été également arrêté.

— Non, non, laisse moi, Jean, laisse-moi!

Mais il ne l'écoutait plus. Il voulait la sauver malgré elle... Il l'emportait de nouveau...

Alors, faible comme un enfant, elle ne résista plus.

La petite porte du jardin, sur le Lot, était restée entrouverte. Ce fut là qu'il la laissa. Elle reprit, sans pensées, ne sachant plus ce qu'elle faisait, se laissant conduire par une sorte d'instinct, le chemin de la maison, à travers les avenues et les massifs.

Et ce fut quand elle se retrouva dans sa chambre, auprès des bébés endormis, qu'après une dernière crise de larmes lui revint un peu de présence d'esprit.

Jean était retourné vers le bois.

Il n'était pas moins triste et pas moins désespéré que Laurence.

C'était par sa faute que cette catastrophe était arrivée.

La jeune femme, désormais, ne pourrait penser à son frère adoptif sans se ressouvenir de la vie sinistre où elle avait perdu son mari.

Et Jean, bientôt, lui ferait horreur.

Cette pensée lui était insupportable.

A quel parti allait-il s'arrêter?...

Il s'assit auprès du cadavre, dans une muette contemplation. Il faisait un retour sur son cœur. Il se rappelait ce qu'avait été sa vie, si heureuse jusqu'au mariage de Laurence, et il essayait d'envisager quelle serait son existence dans l'avenir.

Bien triste, hélas!

(A suivre...)

Le tsar reçoit chaque ministre à un jour déterminé; il était donc facile à l'auteur de l'attentat de connaître l'arrivée du ministre de l'intérieur.

De nombreux agents de police à pied et à cheval empêchent la circulation sur la perspective Ismaïlovky. Au coin du canal Obvodny, où a eu lieu l'attentat, la foule afflue de toutes les directions. La perspective n'est franchissable qu'en traway; l'émotion est considérable dans le public.

Parmi les passants, on signale une dizaine de tués ou blessés, entr'autres un général et un colonel.

On rapproche de l'attentat dans lequel M. de Plehwe a trouvé la mort, l'explosion qui a eu lieu, il y a quelques semaines, dans l'un des hôtels de St-Petersbourg, voisin de la gare du chemin de fer et dont le caractère n'avait pas été nettement déterminé. On estime que cette explosion se rattacherait à une première tentative de meurtre dirigée contre le ministre de l'intérieur.

CANTON DE FRIBOURG

Alcool et Petite Ville. — On nous écrit: J'ai eu dimanche dernier le plaisir d'assister, à Estavayer, à la représentation de la pièce « Alcool et Petite Ville ».

C'est un tableau réaliste de nos mœurs fribourgeoises et en même temps une œuvre à un haut degré moralisatrice. On y sent l'observation émue et attristée du médecin qui a vu de près les misères causées par l'alcool, cet accompagnateur obligé des principaux actes de notre vie fribourgeoise, au baptême, dans les transactions, dans les élections et même aux ensevelissements.

Le docteur Thürler aurait pu, comme médecin, se contenter de traiter chaque cas particulier, mais il a fait mieux, il s'est penché sur l'humanité entière et c'est elle qu'il a entrepris de guérir. Il eût pu employer pour cela la parole et la brochure comme les sociétés de tempérance, mais là encore il a vu plus juste et plus haut et il s'est servi de cette arme puissante qu'est le théâtre populaire, par le peuple et pour le peuple.

Il faut rendre hommage au magnifique effort de M. Thürler et à celui de son collaborateur musical, M. Jules Marmier; dans un sujet où d'habitude il n'y a guère place que pour des phrases sermoneuses, les auteurs ont su captiver l'attention, donner l'émotion et par moment le rire et la gaieté. Les connaisseurs disent le plus grand bien de la musique; moi-même, malgré que je sois absolument profane en cette matière, ai été charmé surtout par les chœurs.

C'est une pure émanation d'art fribourgeois dont nous pouvons être fiers et que nous devons encourager par un voyage à Estavayer. Je sais bien que les correspondances actuelles ne sont guère favorables à Bulle, mais rien n'est plus facile de les améliorer. La course n'est relativement pas trop longue par Palézieux Payerne; il suffirait que les C. E. G. voulussent bien, un jour de représentation, pour permettre retour le même soir, prolonger jusqu'à Bulle le dernier train qui arrive à Châtel St-Denis à 10 h. 30.

Je crois savoir que des démarches seront tentées dans ce sens et donneront aux Gruyériens l'occasion d'aller applaudir les auteurs et les excellents interprètes d'« Alcool et Petite Ville ».

Un abonné.

Une réparation. — On se souvient qu'en avril dernier, la *Liberté* avait publié un article injurieux à l'adresse d'un honorable député du Lac. Ce dernier ayant déposé une plainte en calomnie contre ce journal, la *Liberté* répare comme suit: « Dans le numéro du 10 avril passé, la *Liberté*, sur la foi d'un correspondant du Lac, a pris à partie un honorable député de ce district dans des termes qui, nous le connaissons, pouvaient porter

atteinte à son honneur. Posée contre notre devoir rectifier les fautes commises sur les divers points.

Aujourd'hui, l'intention de déclarer que nous ne sommes pas responsables de ce correspondant, sous ces conditions, nous ne pouvons que nous excuser à la personne visée.

G R

Société d'agriculture romande. — Le

nombre d'une trentaine de membres, leur cours de la Gruyère. Favorable à la culture de la Gruyère. Favorable à la culture de la Gruyère. Favorable à la culture de la Gruyère.

Partis de Vevey de la Société se sont arrivés à Bulle commun à l'hôtel de la Gruyère.

Au dessert, M. de la Société, a souhaité venant des autres

Dans un charmanche, berjonnais a dit ce de la Suisse romande. M. de la Société, a souhaité venant des autres

reconnaitre de la reconnaissance de l'Etat. M. de la Société, a souhaité venant des autres

reconnaitre de la reconnaissance de l'Etat. M. de la Société, a souhaité venant des autres

reconnaitre de la reconnaissance de l'Etat. M. de la Société, a souhaité venant des autres

reconnaitre de la reconnaissance de l'Etat. M. de la Société, a souhaité venant des autres

reconnaitre de la reconnaissance de l'Etat. M. de la Société, a souhaité venant des autres

reconnaitre de la reconnaissance de l'Etat. M. de la Société, a souhaité venant des autres

reconnaitre de la reconnaissance de l'Etat. M. de la Société, a souhaité venant des autres

reconnaitre de la reconnaissance de l'Etat. M. de la Société, a souhaité venant des autres

reconnaitre de la reconnaissance de l'Etat. M. de la Société, a souhaité venant des autres

reconnaitre de la reconnaissance de l'Etat. M. de la Société, a souhaité venant des autres

atteinte à son honneur. Une plainte ayant été déposée contre notre journal, nous n'avons pas cru devoir rectifier les faits allégués avant d'être édifiés sur les divers points.

Aujourd'hui, l'impartialité nous fait un devoir de déclarer que notre bonne foi a été surprise et qu'il résulte des pièces et des faits que les allégués de ce correspondant étaient erronés. Dans ces conditions, notre devoir est de rendre justice à la personne visée. Dont acte.

GRUYÈRE

Société d'agriculture de la Suisse romande. — Les membres de cette Société, au nombre d'une trentaine, ont effectué, mercredi dernier, leur course annuelle d'été dans le district de la Gruyère. Favorisée par le beau temps, cette course a très bien réussi. La course de la Société avait pour but d'admirer la construction des chemins de fer gruyériens, comme aussi de visiter la Gruyère avec ses beaux troupeaux de bétail et nos deux races fribourgeoises.

Partis de Vevey à 8 h. du matin, les membres de la Société se sont rendus à Montbovon, puis sont arrivés à Bulle, où a eu lieu un dîner en commun à l'hôtel des Alpes.

Au dessert, M. Albert Castella, membre de la Société, a souhaité la bienvenue aux sociétaires venant des autres cantons de la Suisse romande.

Dans un charmant discours, M. le président Auberson a dit combien la Société d'agriculture de la Suisse romande était heureuse de venir visiter ce beau pays de la Gruyère. Il a exprimé la reconnaissance de la Société envers M. le conseiller d'Etat Bossy, le défenseur infatigable des intérêts agricoles, ses représentants, l'autorité communale de Bulle et les éleveurs gruyériens qui veulent bien en ce jour recevoir la Société. Il a annoncé enfin qu'au vu du désastre qui atteint la population de Neirivue, le Comité de la Société avait spontanément, en wagon, voté un subside de 100 fr.

M. le préfet Ody a excusé l'absence de M. le conseiller d'Etat Bossy et dit combien notre canton était heureux d'offrir l'hospitalité aux membres de la Société d'agriculture de la Suisse romande; à cette société qui compte dans son sein tant de membres influents de notre agriculture romande. Il s'est fait l'interprète des sinistrés de Neirivue pour remercier le Comité de la Société de son généreux élan de solidarité.

M. Glasson, syndic de Bulle, a également adressé à l'assemblée des paroles sympathiques au nom de l'autorité communale de Bulle, laquelle a offert des vins d'honneur.

A deux heures, départ des breaks pour le pâturage de La Sionge, puis visite des beaux troupeaux de MM. Garin, Romanens, député, et Martin Morard.

Au chalet de M. Romanens, dégustation d'une crème qui fait les délices des visiteurs. De là, on se rend à l'Asile de Marsens, puis on monte au chalet neuf de l'Arney, où se trouve le troupeau. Au retour de Marsens, une collation est offerte aux délégués par le Département de l'agriculture. M. Collaud, chef de Bureau du dit Département, porte un toast à l'union des agriculteurs de la Suisse romande. Au nom de la Société, M. Mallet exprime au Département de l'agriculture et à son dévoué chef, M. le conseiller d'Etat Bossy, la reconnaissance des agriculteurs romands pour la cordiale réception dont ils sont l'objet.

A six heures, les breaks repartaient pour Bulle, où les membres de la Société prenaient le train de Châtel-Palézieux, emportant le meilleur souvenir de leur course dans notre canton.

Conseil général. — Le Conseil général de Bulle a liquidé, vendredi soir, une importante question relative aux nouvelles constructions et

avenues en voie d'aménagement. Moyennant équitable indemnité, la rue actuelle du cimetière sera entièrement construite à l'alignement; un ancien bâtiment sera démolé pour faire place à une construction nouvelle qui transformera cette place en un quartier des plus agréables de notre ville.

L'assemblée a voté l'établissement de bassins publics au quartier de Saucens.

Société de musique. — La Lyre de Vevey, arrivée à 5 h. 35 du soir, samedi, a été reçue par la Société de musique de Bulle. Quelques aimables paroles ont été échangées et la Lyre a conféré à notre fanfare le titre de *Musique d'honneur de la Lyre*. De plus, nos amis veveysans nous ont offert une couronne de vermeil avec la photographie de leur Société. Le concert du soir, ainsi que le cortège aux flambeaux ont amené grande foule et la collecte faite en faveur des incendiés de Neirivue a produit la belle somme nette de 250 fr. Cette collecte fait certainement honneur aux aimables demoiselles qui ont bien voulu se dévouer à cette occasion.

Le temps qu'il fait. — Un violent orage, accompagné de bonnes averse, a enfin rafraîchi l'atmosphère. On respire. Cette pluie nous a cependant privés du concert que la Société de Musique nous préparait en l'honneur du 1^{er} Août; cette fête commémorative n'a donc été célébrée que par la sonnerie des cloches.

Pour Neirivue. — Le concert donné samedi soir par la Lyre de Vevey et la Musique de Bulle a été écouté et applaudi par un nombreux public. Un cortège aux flambeaux a clôturé la soirée. Les aimables quêteuses, qui, durant le concert, ont rivalisé de bonne grâce et de dévouement, ont recueilli la jolie somme de fr. 250, qui a été versée au Bureau communal de Bulle.

Merci aux sociétés de musique qui nous égalaient en faisant le bien!

Le Conseil général de Bulle, en séance de vendredi soir, a voté le beau don de fr. 500 en faveur des sinistrés de Neirivue.

Le Conseil d'Etat a reçu pour les sinistrés :
Fr. 300 de la Municipalité de Lausanne;
Fr. 600 du Conseil exécutif de Berne.

La Fabrique de ciment de Châtel St-Denis met à la disposition des sinistrés de Neirivue deux wagons de chaux hydraulique.

Comme on le voit, un bel élan de générosité et de sympathie se manifeste partout en faveur des victimes du désastre du 19 juillet. Les quêtes, collectes, et souscriptions ont produit à ce jour environ 30,000 fr. Ce chiffre paraît sans doute élevé, mais il faut, d'autre part, considérer qu'on évalue à 750,000 fr. les pertes mobilières et immobilières de l'incendie, dont environ 400,000 fr. sont couverts par les assurances. Il y a donc de la marge pour la charité publique et souhaitons que celle-ci se manifeste assez pour soulager les plus pressants besoins.

On attend avec beaucoup d'impatience les décisions de la commission nommée par le Conseil d'Etat pour élaborer un plan de reconstruction du village, destiné à remédier à la mauvaise distribution des rues, ruelles, chemin de fer, maison de l'ancien village. Jusqu'à ce que cette commission ait achevé ses travaux, aucune construction ne peut être commencée.

Pour les incendiés de Neirivue.

Au Bureau communal de Bulle :
Ville de Bulle Fr. 500.—
Mlle Kaltenbach, Charmey 5.—
M. Crotti Alph., caissier 20.—
M. Progin Maurice 25.—
A reporter, 550.—

Report, 550.—
M. Desplan Jean 5.—
M. Glasson Aug., négociant 50.—
M. Charrière Jacques 10.—
M. Ernest Wicht, Cossonay Gare 2.—
Total, 617.—
De la liste du Comité de secours :
Les Cigales de Bulle Fr. 1000.—
1^{re} liste, 3536.—
5153.—

Troisième liste du Comité.

Mme Anna Chappuis, Rivaz Fr. 15.—
Mme Hurri, Lausanne 5.—
M. Harri, nég., Sévery 5.—
Un instituteur vaudois 5.—
Mme Bosdorf, Château d'Ex 5.—
M. Ody, préfet, Bulle 100.—
M. Alex, curé de Bulle 15.—
M. Pilloud, chapelain, Chénens 5.—
M. Bise, curé, Vuisterneus en Ogoz 20.—
M. le colonel Rivet Carnac Rougemont 50.—
Souscription de la Liberté, Frib. (2^e vers.) 1500.—
Mme P. Bachmann, Chaux-de-Fonds 50.—
M. Jean Perrochon, pasteur, Corcelles 20.—
Famille Pasquier, à La Palaz 15.—
M. Raedin, curé de Fleurier 16.28
M. E. Gobet, Verrières (Suisse) 5.—
Administration des finances, Morat 200.—
M. Longchamp, curé Villars-le Terroir 16.77
M. Conus, notaire, Rue 5.—
Anonyme du Valais par M. de Cocatrix 5.—
F. E., à Thal 10.—
M. Jäger, Lavaterstrasse, Zurich 35.—
M. L. M. Fribourg 150.—
M. Santoro, doreur, Fribourg 5.—
M. S. Crausez, ingénieur, Fribourg 50.—
M. Em. Collet, Baulmes 5.—
M. le Dr Widmer, Territet 20.—
MM. les pensionnaires d'Ennied les-Bains, par M. Elles 67.10
Anonyme, Essertines-s. Yverdon 10.—
M. de la Chesnaye, Marseille 50.—
Vallorbes, caisse communale 200.—
Société électrique de Montbovon, Romont 100.—
Riaz, caisse communale 200.—
Le Hameau des Chevalleyres (Vaud) 40.—
Mme Guisan, Finhaut 20.—
M. Oberson, préfet, Châtel 40.—
M. Bertschy, Fribourg 5.—
M. Aguet, caissier, Echallens 80.—
M. J. Amman, Riehen, Bâle-Ville 3.—
Frauenkloster, St-Andreas, Sarnen 20.—
T. E., La Chaux-de-Fonds 5.—
Banque de Montreux, souscription (1^{er} vers.) 881.20
M. Ch. Geissmann, Fribourg 100.—
Montagny-la-Ville, quête 88.40
M. Fr. Ruffieux, Corbières 25.—
M. J. Stahel, pasteur réformé St-Ant. 10.—
M. Castella, confiseur, Bulle 50.—
M. Buchwalder, Courtemaiche, quête 31.20
Curé et paroisse de Font 56.—
V. M. P., Attalens 100.—
Ad. F. R., Fribourg 100.—
Les ouvriers de M. Balland, Genève 30.—
M. Ch. Balland, Genève 50.—
Anonyme de Treyvaux 20.—
Boltes, levée du 25 juillet 27.45
> > 26 > 16.75
M. C. prof. Ch. St Denis 5.—
M. Ernest Glasson, Bulle 50.—
M. Reuber-Borster, Interlaken 50.—
Avry-dev. Pont, par M. Déforel, curé 26.—
M. Alex. de Gottrau, Marly-le Grand 20.—
M. H. F. Waldenbourg 10.—
M. Fahrler, confiseur, Genève 5.—
M. Baptiste Carrel Siviriez 5.—
Cagy, quête 110.—
> commune 50.—
> Cécilienne 20.—
M. le Dr Repond, Monthez 50.—
Mme Z. Grand, Matélon, Sépey 7.—
R. P. Prieur, Valsainte 20.—
M. Moullet, curé, Vuadens 20.—
Châtel-s Montsavens, quête 73.—
Chemin de fer Bulle Romont 200.—
Banque populaire suisse, St-Imier 15.—
Total, Fr. 5,395.15
Total des listes précédentes, 15,538.85
Total à ce jour, 20,934.—

BOUTADES, BONS MOTS, ETC.

Un caporal à ses soldats :
— Au commandement de halte ! on rapproche le pied qui est à terre de celui qui est en l'air... et l'on reste immobile.

ministre à un jour déter-
l'auteur de l'attentat
ministre de l'intérieur.
police à pied et à che-
on sur la perspective
nal Obvodny, où a eu
me de toutes les direc-
t franchissable qu'en
sidérable dans le pu-

signale une dizaine de
un général et un co-

dat dans lequel M. de
explosion qui a eu lieu,
ans l'un des hôtels de
gare du chemin de fer
pas été nettement dé-
te explosion se ratta-
tative de meurtre diri-
ntérieur.

FRIBOURG

lle. — On nous écrit :
le plaisir d'assister, à
ion de la pièce « Alcool

de nos mœurs fribour-
une œuvre à un haut
ent l'observation émue
a vu de près les miè-
accompagnateur obligé
tre vie fribourgeoise, au
ons, dans les élections
ents.

it pu, comme médecin,
que cas particulier, mais
ché sur l'humanité en-
trepris de guérir. Il
la parole et la brochure
érance, mais là encore
aut et il s'est servi de
t le théâtre populaire,
euple.

au magnifique effort de
on collaborateur musi-
ans un sujet où d'habi-
e pour des phrases ser-
su captiver l'attention,
oment le rire et la gaité.
e plus grand bien de la
Algré que je sois absolu-

ation d'art fribourgeois
rs et que nous devons
e à Estavayer. Je sais
nces actuelles ne sont
, mais rien n'est plus
a course n'est relative-
r Palézieux Payerne; il
voulussent bien, un jour
permettre retour le même
ille le dernier train qui
à 10 h. 30.

démarches seront tentées
aux Gruyériens l'occa-
auteurs et les excellents
Petite Ville ».

Un abonné.

— On se souvient qu'en
avait publié un article in-
onorable député du Lac.
une plainte en calomnie
rté répare comme suit :
0 avril passé, la Liberté,
ondant du Lac, a pris à
té de ce district dans des
aisons, pouvaient porter

§ Pour §

personnes faibles
et malades

Malaga doré,	le litre à fr.	1.70
>	> sup.	2.20
>	> extra	3.20
Madère au quinquina		3.—
>	sup. la bouteille	2.20
>	Ténérifès	3.20
Marsala		2.20
Asli mousseux		1.70
Vermouth		1.70
Oporto vieux		3.50
Cognac	le litre	2.—
>	fin vieux	2.70
>	fine Champagne	4.—
Rhum Martinique		2.50
>	la bouteille	3.—
>	Jamaïque	2.50
Kirsch sup.		3.—
>	vieux	3.—
	etc., etc.	

Par 12 bouteilles, fort rabais.

Se recommande : [753]

Francisco Ribes

Vins en gros, BULLE

Framboises.

On achète une grande quantité de
framboises

au plus haut prix du jour.
S'adresser à **A. Corninboeuf & Cie,**
Bulle. (H3102F)[754]

Location d'entrepôt.

La Ville de Bulle expose en loca-
tion, pour servir d'entrepôt de marchan-
dises, le local situé en sous-sol du bâ-
timent de l'école des filles.

Entrée en jouissance le 1^{er} septembre
prochain.

Le bureau de ville recevra les offres jus-
qu'au **Vendredi 12 août courant,**
à 5 heures du soir.
Le Secrétariat communal. [757]

Dimanche 7 août 1901

CONCERT

donné par
une bonne musique
à l'auberge de la Cantine
Avry-dev-Pont.

Invitation cordiale.
[756] Xavier BUCHS.

LIQUIDATION

Bosson Alfred, négt.
BULLE (H385B)[758]
Vente au rabais.

Domaine à vendre.

On offre à vendre, de gré à gré, un **joli**
domaine de la contenance de 9 poses de
terrain de première qualité avec maison
de habitation, grange et écurie, situé aux
Ponts rière Vaulruz. (H382B)[716]
Pour renseignements, s'adresser à M. C
VIONNET, secrétaire, au dit lieu.

Cabinet dentaire

H. DOUSSE

Chirurgien-Dentiste

CONSULTATIONS
de 9 heures à 12 h. et de 2 h. à 5 h.
à Romont : mardi, mercredi et vendredi ;
à Bulle : jeudi et samedi ;
à Châtel : le lundi (H7B)[463]

On cherche à louer

en ville
joli logement
de 3 ou 4 pièces, cuisine et dépendances, si
possible bien exposé au soleil.
S'adresser au bureau du journal. [650]

I. FRAISSE-HAUSHERR, architecte

Avenue Gare, 4 FRIBOURG Avenue Gare, 4

avise le public qu'il a ouvert depuis le mois de juin

UN BUREAU A BULLE

Maison Moret père, Rue de Gruyères

Il se charge de l'élaboration de plans et devis pour :

Bâtiments scolaires. — Eglises. — Villas. — Fabriques.

Maisons ouvrières.

Aménagement de quartiers, etc.

Devis précis et garantis. [734]

Pour favoriser la construction de maisons ouvrières ou la reconstruction
de maisons incendiées, il sera fait des conditions spéciales de paiement.

Local pour Magasin.

Une bonne Maison de produits alimentaires cherche pour de suite ou
plus tard, un local bien situé.

Offres avec prix sous M4207Q à Haasenstein et Vogler, Neuchâtel. [755]

VERITABLE

Alcool de menthe et camomilles

inventé et préparé par

Fred. Gollier, pharmacien à Morat

dissipe les indigestions, étourdissements, maux de cœur, de ventre, etc.

Indispensable aux voyageurs et touristes.

De première utilité dans les familles

Méfiez-vous des contrefaçons [700]

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 1 et 2 fr.

Cycles et automobiles

Vente. Échange. [421]

Location. Réparations. Leçons.

Jos. GREMAUD,

mécanicien, BULLE
Route de Morlon.

Atelier avec force motrice. Outillage spécial. Installation moderne.
Transformation d'anciennes bicyclettes. Pose à bon
compte de moyeux à roue libre ou à deux vitesses. Bien
à portée dans toutes les pièces de rechange et accessoires divers. Représen-
tent et direct des marques distinguées : Peugeot, Adler, etc. Nou-
veaux modèles de bicyclettes, fabrication sérieuse et garantie depuis
150 fr. Motocyclette de dernière création, 3 chevaux de force, re-
marquable par sa simplicité de conduite. Catalogues franco sur demande.

Maçonnerie. — Travaux en ciment. — Moulage.
Application. — Comprimé.

Entreprise générale en bâtiments.

FERRARI (F. & J.) Frères

BULLE — Rue du Maléson — BULLE
Travail prompt et soigné. — Prix modérés. [725]

Représentations populaires

Casino-Théâtre d'Estavayer-le-Lac

Alcool et Petite Ville

Scènes de mœurs locales en un tableau, 3 actes et 1 épilogue
par Louis Thurler. — Musique de Jules Marmier.
Décors de Mme L. Ellgass.

Représentations les 23, 24, 28, 31 juillet, 4, 7, 8, 11 août 1901.

PRIX DES PLACES : Fr. 7, 5, 4, 3, 2.

La location est ouverte pour toutes les représentations à partir du 10 juillet. S'a-
dresser au Comité. Les jours de représentations, les places sont en vente au Casino.
à partir de 11 heures du matin. (H2415F)[609]

Excellente affaire

On remettrait de suite, pour cause de
santé, une bonne et ancienne fabrique
d'eaux gazeuses en pleine activité.
Conditions avantageuses. [728]

JEUNES FILLES

On engage continuellement des
jeunes filles
à la Fabrique de chocolat
de Broc. [760]

Bon salaire dès le commencement.

A. Demierre,

médecin-dentiste à BULLE.
reçoit le matin de 9 h. à midi et l'après-
midi de 2 à 5 h., le mercredi excepté. [98]

Une forte fille

de cuisine est demandée dans un bon
hôtel de Bulle.
S'adresser au bureau du journal. [762]

On demande

une fille de cuisine ou volontaire pour
restaurant. Entrée de suite.
S'adresser au bureau du journal. [738]

Les Bocaux à conserves



marque déposée
SIMPLEX

sont d'une soli-
dité à toute
épreuve à la
cuisson au bain-
marie. — En
vente chez

Léon Blanc

succ. de
Ch. BLANC
64 Rue, Bulle.

Livrets de recettes à disposition.

Trouvé

jeudi soir, une certaine somme.
La ramener chez M. Ang. BIRBAUM,
boulangier chez M. Moret, Bulle, moyennant
remboursement des frais et désignation satisfai-
sante. [760]

Perdu :

une montre acier occide, mercredi
de Bulle à Marsens, avec, sur le cadran, le
nom de la maison Treuilist, Beuret & Cie,
Genève. — La personne qui l'aurait trouvée
est priée d'en aviser Mme Rosalie DEY, à
Marsens, contre récompense. [747]

On demande

une jeune fille pour faire le ménage et
aider aux travaux de la campagne.
S'adresser au bureau du journal. [688]



ABONNEMENTS

1 an, 1 fr.
6 mois, 60 cent.
3 mois, 35 cent.
payable d'avance

Prix du numéro :

On s'abonne dans
tous les bureaux de po

Bulle

Le

Après une an

ser l'œuvre séc

relations du St-

pes, et plus spéc

jours efforcés

aujourd'hui rompu

l'intransigeance

séquences. Nos

sans doute, les p

penser d'y reven

gissait du rappo

de Dijon, compa

intérêts de la R

L'évènement

nouveau dans

l'Autriche-Hong

avec le Vatican,

des relations :

1870, l'Italie n'

avec les Papes.

de ce jour, entr

avoir de conséq

dénonciation du

l'Eglise et de l'

Les relations

le Concordat.

Il faut rappel

document pour

sireux de mettr

premier consul

du XIX siècle, c

Elles aboutirent

en IX (15 juillet

le 18 avril 1802

FEUILLE

Dian

Alors, à quoi bo

Un seul souven

projet qu'il venait

confié aux soins de

Mais Cœcilia l

l'enfant ne serait

Alors, il se rel

Il avait causé c

il l'empêcherait d'

Il s'accrocherait,

tête chérie de Lau

Il s'enveloppera

Il ne dirait rien

d'où il venait, com

Personne ne l'a

O'était sur lui q

donnait un aliment

serait Laurence.